

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.05.2015

Version: 2

Révision: 26.05.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Pall-X Pure Comp. A
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation**
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
 Usage reserve aux professionnels.
- **Catégorie du produit** PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- **Emploi de la substance / de la préparation** Vitrificateur bicomposant base eau (composant A)
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
 Unipro Belgique sa
 Poortakkerstraat 41 A
 9051 GENT
 Tél (09) 222 58 48
 Fax (09) 222 33 80
- **Service chargé des renseignements:**
 Product management
 msds.info@uzin-utz.com
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
 Centre antipoisons: tél (070) 245 245
 N° d'appel d'urgence du transport: +49 (0)621 60 43 33 33

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** Néant.
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
 Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Indications complémentaires:** Observer également la fiche de données de sécurité du composant B.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Indications complémentaires:**
 EUH208 Contient dilaurate de dibutylétain. Peut produire une réaction allergique.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.05.2015

Version: 2

Révision: 26.05.2015

Nom du produit: Pall-X Pure Comp. A

(suite de la page 1)

· Composants dangereux:		
CAS: 34590-94-8 EINECS: 252-104-2 Reg.nr.: 01-2119450011-60	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	5 - <10%
CAS: 5131-66-8 EINECS: 225-878-4 Reg.nr.: 01-2119475527-28	3-butoxy-2-propanol ☒ Xi R36/38 ☠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	3 - <5%
CAS: 77-58-7 EINECS: 201-039-8 Reg.nr.: 01-2119496068-27	dilaurate de dibutylétain ☠ T Repr. Cat. 1 R60-61-48/25; ☠ C R34; ☒ Xn R68; ☒ Xi R43; ☠ N R50/53 ☠ Muta. 2, H341; Repr. 1A, H360; STOT RE 1, H372; ☠ Skin Corr. 1B, H314; ☠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ☠ Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	<0,25%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Observer également la fiche de données de sécurité du composant B.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Aucune mesure particulière n'est requise.
Observer également la fiche de données de sécurité du composant B.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.05.2015

Version: 2

Révision: 26.05.2015

Nom du produit: Pall-X Pure Comp. A

(suite de la page 2)

· 6.4 Référence à d'autres sections

- Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
- Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
- Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
- Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Observer également la fiche de données de sécurité du composant B.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

· Autres indications sur les conditions de stockage: Protéger contre le gel.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

VL	Valeur à long terme: 308 mg/m ³ , 50 ppm
D;	

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

- Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
- Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire: Non requis. Mais durant l'application, s'assurer d'une bonne ventilation.

· Protection des mains:



Utiliser des gants en matériau stable (ex: nitrile) - éventuellement tricotés afin qu'ils soient plus confortables à porter.

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,5 mm

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.05.2015

Version: 2

Révision: 26.05.2015

Nom du produit: Pall-X Pure Comp. A

(suite de la page 3)

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

· <i>Forme:</i>	<i>Liquide</i>
· <i>Couleur:</i>	<i>Blanc</i>
· <i>Odeur:</i>	<i>Faible, caractéristique</i>
· <i>Seuil olfactif:</i>	<i>Non déterminé.</i>

· *valeur du pH à 20 °C:* 7,8· *Changement d'état*

· <i>Point de fusion:</i>	<i>Non déterminé.</i>
· <i>Point d'ébullition:</i>	<i>Non déterminé.</i>

· *Point d'éclair* > 100 °C· *Inflammabilité (solide, gazeux):* Non applicable.· *Température d'inflammation:* 270 °C· *Température de décomposition:* Non déterminé.· *Auto-inflammation:* Le produit ne s'enflamme pas spontanément.· *Danger d'explosion:* Le produit n'est pas explosif.· *Limites d'explosion:*

· <i>Inférieure:</i>	<i>Non déterminé.</i>
· <i>Supérieure:</i>	<i>Non déterminé.</i>

· *Pression de vapeur:* Non déterminé.· *Densité à 20 °C:* 1,03 g/cm³· *Densité relative:* Non déterminé.· *Densité de vapeur:* Non déterminé.· *Vitesse d'évaporation:* Non déterminé.· *Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**Entièrement miscible*· *Coefficient de partage (n-octanol/eau):* Non déterminé.· *Viscosité:*

· <i>Dynamique:</i>	<i>Non déterminé.</i>
· <i>Cinématique à 20 °C:</i>	<i>20 s (DIN 53211/4)</i>

· 9.2 *Autres informations* Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité

· 10.2 Stabilité chimique

· *Décomposition thermique/conditions à éviter:* Pas de décomposition en cas d'usage conforme.· 10.3 *Possibilité de réactions dangereuses* Aucune réaction dangereuse connue.· 10.4 *Conditions à éviter* Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.05.2015

Version: 2

Révision: 26.05.2015

Nom du produit: Pall-X Pure Comp. A

(suite de la page 4)

- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

77-58-7 dilaurate de dibutylétain

Oral	LD50	175 mg/kg (rat)
------	------	-----------------

· Effet primaire d'irritation:

· **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.

· **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.

· Sensibilisation:

En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

Observer également la fiche de données de sécurité du composant B.

SECTION 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Autres indications écologiques:

· **Indications générales:** Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Recueillir de petites quantités de liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure), laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.

De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.05.2015

Version: 2

Révision: 26.05.2015

Nom du produit: **Pall-X Pure Comp. A**

(suite de la page 5)

SECTION 14: Informations relatives au transport

· 14.1 No ONU	-
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	-
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	
· Marine Polluant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
· "Règlement type" de l'ONU:	-

SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Prescriptions nationales:

Classe	Part en %
NK	6,7
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R34 Provoque des brûlures.
- R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.05.2015

Version: 2

Révision: 26.05.2015

Nom du produit: Pall-X Pure Comp. A

(suite de la page 6)

- R48/25 *Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.*
 R50/53 *Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.*
 R60 *Peut altérer la fertilité.*
 R61 *Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.*
 R68 *Possibilité d'effets irréversibles.*

· **Restriction de l'utilisation recommandée.** Usage reserve aux professionnels.

· **Contact:**

Unipro Belgique sa
 Tél. (09) 222 58 48
 E-Mail: msds.info@uzin-utz.com

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 ICAO: International Civil Aviation Organisation
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
 Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1B
 Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
 Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
 Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
 Muta. 2: Germ cell mutagenicity, Hazard Category 2
 Repr. 1A: Reproductive toxicity, Hazard Category 1A
 STOT RE 1: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 1
 Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - Acute Hazard, Category 1
 Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.05.2015

Version: 2

Révision: 26.05.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** Pall-X Pure Comp. B

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

· Secteur d'utilisation

SU19 Bâtiment et travaux de construction

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Usage reserve aux professionnels.

· **Catégorie du produit** PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

· **Emploi de la substance / de la préparation** Vitrificateur bicomposant base eau (composant B)

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

Unipro Belgique sa

Poortakkerstraat 41 A

9051 GENT

Tél (09) 222 58 48

Fax (09) 222 33 80

· **Service chargé des renseignements:**

Product management

msds.info@uzin-utz.com

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

Centre antipoisons: tél (070) 245 245

N° d'appel d'urgence du transport: +49 (0)621 60 43 33 33

SECTION 2: Identification des dangers

· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



Xn; Nocif

R20: Nocif par inhalation.



Xi; Irritant

R37: Irritant pour les voies respiratoires.



Xi; Sensibilisant

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.05.2015

Version: 2

Révision: 26.05.2015

Nom du produit: Pall-X Pure Comp. B

(suite de la page 1)

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger** GHS07
- **Mention d'avertissement** Attention

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
 polyisocyanate aliphatique
 Hexane, 1,6-diisocyanato-, homopolymère
 polyisocyanate aliphatique (type uretdione)
 cyclohexyldiméthylamine
- **Mentions de danger**
 H332 Nocif par inhalation.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
 P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- **Indications complémentaires:**
 EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 666723-27-9	polyisocyanate aliphatique ☒ Xn R20; ☒ Xi R37; ☒ Xi R43 R52/53 ⚠ Acute Tox. 2, H330; ⚠ Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335; Aquatic Chronic 3, H412	50-75%
CAS: 28182-81-2 Reg.nr.: 01-2119488934-20	Hexane, 1,6-diisocyanato-, homopolymère ☒ Xn R20; ☒ Xi R37; ☒ Xi R43 ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	25-50%

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité





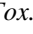




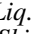

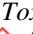
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.05.2015

Version: 2

Révision: 26.05.2015

Nom du produit: Pall-X Pure Comp. B

		(suite de la page 2)
CAS: 666723-27-9	polyisocyanate aliphatique (type uretdione)  T R23;  Xi R37;  Xi R43 R52/53 <hr style="border-top: 1px dashed black;"/>  Acute Tox. 3, H331;  Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335; Aquatic Chronic 3, H412	5 - <10%
CAS: 98-94-2 EINECS: 202-715-5 Reg.nr.: 01-2119533030-60	cyclohexyldiméthylamine  T R24;  C R34;  Xn R20/22 R10 <hr style="border-top: 1px dashed black;"/>  Flam. Liq. 3, H226;  Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331;  Skin Corr. 1B, H314;  Acute Tox. 4, H302	< 0,5%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Manifestations allergiques

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO₂ poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.05.2015

Version: 2

Révision: 26.05.2015

Nom du produit: Pall-X Pure Comp. B

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Les personnes qui ont des antécédents d'asthme, allergies, des difficultés respiratoires chroniques ou périodiques ne doivent en aucun cas mettre en oeuvre ces préparations.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Les personnes qui ont des antécédents d'asthme, allergies, des difficultés respiratoires chroniques ou périodiques ne doivent en aucun cas mettre en oeuvre ces préparations.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:** Non requis. Mais durant l'application, s'assurer d'une bonne ventilation.
- **Protection des mains:**



Utiliser des gants en matériau stable (ex: nitrile) - éventuellement tricotés afin qu'ils soient plus confortables à porter.

- **Matériau des gants**
Butylcaoutchouc
Caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,5$ mm
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.05.2015

Version: 2

Révision: 26.05.2015

Nom du produit: **Pall-X Pure Comp. B**

(suite de la page 4)

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Jaune clair
Odeur:	Faible, caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.

· Point d'éclair >100 °C

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

· Température d'inflammation: >400 °C

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.

· Pression de vapeur: Non déterminé.

· Densité à 20 °C: 1,06 g/cm³

· Densité relative: Non déterminé.

· Densité de vapeur: Non déterminé.

· Vitesse d'évaporation: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique à 20 °C:	17 s (DIN 53211/4)

· 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/conditions à éviter: A partir de 260 °C, polymérisation et coupure de CO₂

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Les préparations réagissent lentement avec l'eau et provoquent un dégagement de gaz carbonique qui risque de conduire à des augmentations de pression dans les emballages fermés.

· 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5 Matières incompatibles:

Des réactions exothermiques existent avec les amines et les alcools.

Produit sensible à l'humidité, attention pour le stockage.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.05.2015

Version: 2

Révision: 26.05.2015

Nom du produit: Pall-X Pure Comp. B

(suite de la page 5)

· **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote et également cyanure d'hydrogène, amines, alcools.

SECTION 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

· **Toxicité aiguë:**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

666723-27-9 polyisocyanate aliphatique

Oral	LD50	≥5000 mg/kg (rat) (OECD- Prüfrichtlinie 423)
Inhalatoire	LC50/4 h	1,5 mg/l (rat) (OECD- Prüfrichtlinie 403)

28182-81-2 Hexane, 1,6-diisocyanato-, homopolymère

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat) (OECD test guideline 423)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat) (OECD test guideline 402)
Inhalatoire	LC50/4 h	1,5 mg/l (rat)

666723-27-9 polyisocyanate aliphatique (type uretdione)

Inhalatoire	LC50/4 h	0,5 mg/l (rat) (OECD- Prüfrichtlinie 403)
-------------	----------	---

· **Effet primaire d'irritation:**

· **de la peau:** Peut entraîner un effet faiblement irritant.

· **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.

· **Sensibilisation:** Sensibilisation possible par contact avec la peau.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

Irritant

Basées sur les propriétés des isocyanates et considérant les données toxicologiques des préparations similaires, cette préparation peut causer des irritation et/ou sensibilisation du système respiratoire conduisant à de l'asthme, des difficultés respiratoires, et de l'angine de poitrine. Les personnes sensibilisées peuvent montrer des symptômes asthmatiformes lorsqu'ils sont exposés à des atmosphères avec des concentrations en isocyanate bien en dessous des VLE. Des expositions répétées peuvent conduire à des difficultés respiratoires permanentes.

SECTION 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.2 Persistence et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Effets écotoxiques:**

· **Remarque:** Nocif pour les poissons.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Nocif pour les organismes aquatiques.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.05.2015

Version: 2

Révision: 26.05.2015

Nom du produit: Pall-X Pure Comp. B

(suite de la page 6)

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Les restes de produit sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

SECTION 14: Informations relatives au transport

· **14.1 No ONU**

· **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

· **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

· **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR, ADN, IMDG, IATA**

· **Classe** néant

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA** néant

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**

· **Marine Polluant:** Non

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

· **"Règlement type" de l'ONU:**

-

SECTION 15: Informations réglementaires

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Prescriptions nationales:**

Classe	Part en %
I	0,9

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.05.2015

Version: 2

Révision: 26.05.2015

Nom du produit: Pall-X Pure Comp. B

(suite de la page 7)

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H330 Mortel par inhalation.
- H331 Toxique par inhalation.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R10 Inflammable.
- R20 Nocif par inhalation.
- R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
- R23 Toxique par inhalation.
- R24 Toxique par contact avec la peau.
- R34 Provoque des brûlures.
- R37 Irritant pour les voies respiratoires.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Restriction de l'utilisation recommandée.** Usage reserve aux professionnels.

· **Contact:**

Unipro Belgique sa
Tél. (09) 222 58 48
E-Mail: msds.info@uzin-utz.com

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3
Acute Tox. 2: Acute toxicity, Hazard Category 2
Acute Tox. 3: Acute toxicity, Hazard Category 3
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1B
Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**